Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice : 48

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Salle du Marais à Branges sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : 43 + 2 pouvoirs

Date de la convocation : 24 septembre 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Mme Aurélie GRAVALLON, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, Mme Sabine SCHEFFER (suppléante), M. Guy MASSOT (suppléant), M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Etaient excusés : Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Bertrand RODOT, Madame Elodie BERNARD, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Guillaume BADET pouvoir donné à Mme Hélène OGES, M. Stéphane BESSON suppléé par Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT suppléée par M. Guy MASSOT.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

1.1 MARCHÉS PUBLICS

C2026-129 Actes modificatifs en cours d'exécution – Opération relative à la construction d'une salle de sport intercommunale à Branges

Vu la délibération n°2025-089 du Conseil Communautaire, en date du 18 juillet 2025 autorisant le Président à signer les marchés relatifs à l'opération de construction d'une salle de sport intercommunale à Branges (71500) et déclaration sans suite des lots 2,7 et 16 ;

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Vu la délibération n°2025-100 du Conseil communautaire, en date du 30 septembre 2025, autorisant le Président à signer les marchés relatifs à la construction d'une salle de sport intercommunale à Branges du lot 2 – Charpente Bois et Métal, du lot 7 – Menuiseries intérieures et doublage et du lot 16 – Panneaux photovoltaïques ;

Vu lesdites délibérations attribuant les lots comme suivant :

N° et intitulé du lot	Société retenue	Montant en € HT	Montant en € TTC
LOT 1 -Fondations – Gros œuvre	GCBAT JURA 593 rue du Gué Faroux 39210 DOMBLANS	1 660 000,00 €	1 992 000,00 €
LOT 2 - Charpente Bois et Métal	BEJEAN et ALD Construction Bois SAS 456 Route de Bletterans 39750 COURLANS	523 348,77 €	628 018,52 €
LOT 3 - Couverture - Etanchéité	MACON ÉTANCHÉITÉ 480 rue des Grandes Teppes 71000 SENNECÉ LES MACON	551 950,00 €	662 340,00 €
LOT 4 - Revêtement de façade - Bardage	GIROD MORETTI 429 ZA en Faurianne 01460 BEARD GEOVREISSIAT	998 000,00 €	1 197 600,00 €
LOT 5 - Menuiseries extérieures - Occultation	ETS. G1 11 Route de Lyon 71100 SAINT RÉMY	265 471,00 €	318 565,20 €
LOT 6 -Plafonds suspendus	SAS GPR 29 Avenue Arsène d'Arsonval BP 1039 01009 BOURG EN BRESSE Cedex	19 355,20 €	23 226,24 €
LOT 7 - Menuiseries Intérieures - Doublages	AMB SARL SCOP 445 Route des Pins 71470 SAINTE-CROIX-EN-BRESSE	304 774,00 €	365 728,80 €
LOT 8-Revêtements de sols – Revêtement muraux	SAS TACHIN 1 rue de Huchey 21110 GENLIS	237 892,45 €	285 470,94 €
LOT 9 -Peinture	SAS GPR 29 Avenue Arsène d'Arsonval BP 1039 01009 BOURG EN BRESSE Cedex	72 913,35 €	87 496,02 €
LOT 10 - Serrurerie - Métallerie	METALLERIE LETOURNEAU ZAC de l'Ecarlate 71260 VIRE	75 295,00 €	90 354,00 €
LOT 11 - Equipements sportifs & Vestiaires	LA FABRIQUE DU SPORT 103 rue l'Industrie 69800 SAINT PRIEST	261 753,04 €	314 103,66 €
LOT 12 - Plomberie – Chauffage – Ventilation	BADET SAS 46 Avenue Maréchal Leclerc 71300 MONTCEAU LES MINES	1 068 900,00 €	1 282 680,00 €
LOT 13 - Electricité Courants Forts & Faibles	GUY CANNARD SAS 12 Avenue des Tilleuls La Vaivre 71500 LOUHANS	226 851,17 €	272 221,40 €
LOT 14 - Terrassements – VRD	GROSNE ENTREPRISE 17 Route de Laives 71240 SENNECEY LE GRAND	579 257,50 €	695 109,00 €

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

LOT 15 - Espaces verts	SAÔNE ET LOIRE PAYSAGE 16 Chemin de Reverseille 71500 LOUHANS	28 325,00 €	33 990,00 €
LOT 16 -Panneaux Photovoltaïques	CMB CONCEPTION MAINTENANCE BATIMENT 206 Rue Alexandre Richetta 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	85 450,00 €	102 540,00 €
		6 959 536.48 €	**8 351 443.78 €**

Vu les articles L. 2432-1, L. 2432-2 et R. 2432-2 à R. 2432-7 du Code de la Commande publique ;
Vu l'article L.1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires et modificatifs sur les lots 01 ;02 ;03 ;05 ;07 ;09 ;10 ;12 ;13 ;14,

Considérant que ces modifications engendrent des incidences financières tels que présentées ci-après,

Lot n°1 : Gros-Œuvre / Maçonnerie
Objet de la modification n°1 :
- Suppression totale ou partielle des prestations suivantes :
 - DPGF Art. 1/407 : Moins-value Carneau (compris cuvelage)
 - DPGF Art. 1/502 : Maçonneries Supprimées
 - DPGF Art. 1/501 : Moins-value hauteur chaufferie
 - DPGF Art. 1/602 : Fibrarock retiré dans local CTA (90m²)
 - DPGF Art. 1/604 : Moins-value Flocage CF

Moins-value totale : 108 689.61 € HT (-6.55%)

- Ajout des prestations suivantes :
 - DPGF Art.1/407 : % du Carneau gardé car plateforme sous radier
 - Devis N° 2025-10 0067 du 31/10 :
 - Lasure extérieure et intérieure sur voiles teintées
 - Voiles BA en remplacement maçonnerie (intérieur vestiaire)
 - Devis N° 2025-09 0065-2070-01 :
 - Extension dalle hall/ petite salle
 - Réalisation voile e=30cm grande salle en teinté
 - PV pour réalisation dalle PH stockage finition quartz
 - Devis N° 2025-09 0065-2070-01
 - Lasure sur gradin
 - PV pour Fibra sous gradin (en plus de la laine de bois)
 - Poteau
 - Corbeau béton DA Chaufferie
 - DPGF Art. 1/802 a) : Lasure Bandeau arrière
 - DPGF Art. 1/406 a) : a) Massifs poteaux

Plus-value totale : 65 565,37 € HT (+3.95%)
L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise GCBAT	**Montant initial en € HT**	**Modification n°1 en € HT**	**Nouveau montant en € HT**	**Variation**
Totaux HT	1 660 000,00	- 43 124,24	1 616 875,76	-2.60 %
T.V.A (20%)	332 000,00	- 8 624,85	323 375,15	
Totaux T.T.C	1 992 000,00	- 51 749,09	1 940 250,91	

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

L'ouvrage bétonné est supprimé pour des raisons techniques avec des ajustements pour raisons structurelles au niveau des protections de finition et de poteaux supplémentaires pour les équipements sportifs.
Ces suppressions compensent 65 565,37 € HT de plus-values (+ 3,95 %) réinjectées pour les réseaux PVC réalisés en haute température (+ 4 140,00 € HT), la lasure extérieure/intérieure sur voiles teintés pour protection des bétons (+ 14 160,00 € HT), le remplacement de maçonneries par des voiles BA en vestiaires pour raisons structurelles (+ 6 000,00 € HT) et en grande salle pour raisons structurelles (+ 2 500,00 € HT), l'extension pour ajustement de la dalle du hall (+ 2 785,33 € HT), la dalle plancher haut stockage avec finition quartz ajoutée pour protection (+ 3 250,00 € HT), la lasure et le Fibra sous gradin pour isolation (+ 11 438,20 € HT cumulés), la création d'un poteau et corbeau béton en chaufferie pour raisons structurelles (+ 4 100,00 € HT cumulés) et des augmentations du nombre de massifs de poteaux (+ 2 775,84 € HT).

Lot n°2 : Charpente Bois & Métal
Objet de la modification n°1 :
- Ajout des prestations suivantes :
 - Devis N° 26 0076
 - Fourniture et pose de 2 cours lisses métalliques supplémentaires (profils HEA 160 sur une longueur de 38,10 m) destinés à assurer le support rigide des gradins, ainsi que la modification de la croix de Saint-André existante.

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise BEJEAN /ALD CONSTRUCTION	Montant initial en € HT	Modification n°1 en € HT	Nouveau montant en € HT	Variation
Totaux HT	523 348,77	6 599,99	529 948,76	+1.26 %
T.V.A (20%)	104 669,75	1 320,00	105 989,75	
Totaux T.T.C	628 018,52	7 919,99	635 938,51	

L'évolution du lot Charpente est formalisée par le devis N° 26 0076 pour un montant de + 6 599,99 € HT. Elle concerne la fourniture et la pose de 2 cours de lisses métalliques supplémentaires (profils HEA 160 sur une longueur de 38,10 m) destinées à assurer le support rigide des gradins, ainsi que la modification de la croix de Saint-André existante.

Lot n°3 : Couverture - Étanchéité
Objet de la modification n°1 :
- Suppression des prestations des articles du DGPF :
 - 3/4 suppression étanchéité accessible piétons avec protection par dalle béton :
 - 3/401 - complexe d'étanchéité
 - 3/402 - relevés d'étanchéité isolés
 - 3/5 ouvrages d'éclairement en toiture :
 - 3/505 - trappe d'accès en toiture avec escalier fixe incorporé
 - 3/8 ouvrages d'écoulement des eaux pluviales :
 - 3/804 - siphon de sol

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Entreprise MACON ETANCHEITE	Montant initial en € HT	Modification n°1 en € HT	Nouveau montant en € HT	Variation
Totaux HT	551 950,00	- 20 896,18	531 053,82	-3.79%
T.V.A (20%)	110 390,00	- 4 179,24	106 210,76	
Totaux T.T.C	662 340,00	- 25 075,42	637 264,58	

L'étanchéité accessible piétons n'est plus nécessaire en raison que la dalle en béton est située en zone protégé des intempéries et à l'optimisation des complexes d'étanchéité de toiture.

Lot n°4 : Revêtement Façade - Bardage
Sans objet

Lot n°5 : Menuiseries extérieures
Objet de la modification n°1 : Devis N° GNO-21830 du 16/03/2026
- Suppression des prestations suivantes :
 - 5/1 - menuiseries extérieures aluminium :
 - 5/206 - ensemble menuisé MaInt03 (version coupe-feu)
 - 5/204 - ensemble menuisé MaInt04
 - 5/205 - ensemble menuisé MaInt05

Moins-value totale : 24 329,00 (-9.16%)

- Ajout des prestations suivantes : modification de la hauteur des murs rideaux (passant de 2 500 mm à 3 390 mm sous dalle) :
 - 5/1 - menuiseries extérieures aluminium
 - 5/101 - ensemble menuisé Mext5-a (plus-value)
 - 5/102 - ensemble menuisé MExt5-b (plus-value)
 - 5/106 - ensemble menuisé MExt07-a (plus-value)
 - 5/107 - ensemble menuisé MExt07-b (plus-value)
 - 5/108 - ensemble menuisé MExt07-c (plus-value)
 - 5/203 - ensemble menuisé MaInt03 nouvelle version en alu en remplacement coupe-feu
 - Motorisation de l'ensemble des stores de la petite salle
 - Châssis à l'italienne en alu à rupture de pont thermique

Plus-value totale : 26 081,00 (+9.82%)

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise G1	Montant initial en € HT	Modification n°1 en € HT	Nouveau montant en € HT	Variation
Totaux HT	265 471,00	1 752,00	267 223,00	+0.66%
T.V.A (20%)	53 094,20	350,40	53 444,60	
Totaux T.T.C	318 565,20	2 102,40	320 667,60	

La prestation de modification de hauteur des murs de rideaux est rendue nécessaire afin que le sens de l'ouverture se fasse du côté extérieur pour une meilleure sécurité.

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Le devis N° GND-21830 du 16/03/2026 actant la modification de la hauteur des murs rideaux (passant de 2500 mm à 3390 mm sous dalle) génère :

- ✓ + 26 081,00 € HT de plus-values (murs rideaux Mext5-a/b et MExt07-a/b/c, contrebalancées par - 24 329,00 € HT de moins-values (suppression de l'ensemble MAlnt03 1 706,00 € HT et version alu MAlnt03 pour + 8 081,00 € HT), coupe-feu pour - 12 065,00 € HT, MAlnt04 pour - 6 329,00 € HT et MAlnt05 pour - 5 935,00 € HT).
- ✓ Motorisation des stores de la petite salle pour + 2 560,00 € HT ;
- ✓ Modification du sens de l'ouverture châssis alu à rupture de pont thermique.

Lot n°6 : Plafonds suspendus
Sans objet

Lot n°7 : Menuiseries Intérieures - Doublages
Objet de la modification n°1 : Devis N° D2600046 habillages acoustiques perforés.
- Suppression de la prestation suivante :
 - a) petite salle
 - b) grande salle

Moins-value totale : 235 658,00 € (-77,32 %)

- Ajout des prestations suivantes :
 - Panneaux acoustiques :
 - a) petite salle
 - b) grande salle
 - c) salle multisports ; habillage dans poutre treillis en panneaux gris M1
 - Cloison de distribution 98/62 wab avec isolant y compris renfort bois, appro et joins

Plus-value totale : 217 425,00 € (+71,34%)

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise AMB	Montant initial en € HT	Modification n°1 en € HT	Nouveau montant en € HT	Variation
Totaux HT	304 774,00	- 18 233,00	286 541,00	-5.98%
T.V.A (20%)	60 954,80	- 3 646,60	57 308,20	
Totaux T.T.C	365 728,80	- 21 879,60	343 849,20	

Ces travaux sont rendus nécessaires à la suite des modifications du LOT 1, pour un rendu plus esthétique.
Sur la balance du 09/09/2026, l'entreprise AMB présente - 235 658,00 € HT de moins-values brutes (- 77,32 %) correspondant :

- ✓ À la suppression des habillages acoustiques perforés (- 103 550,00 € HT en petite salle et - 132 108,00 € HT en grande salle), compensées par + 217 425,00 € HT de plus-values (+ 71,34 %) au titre de la fourniture et pose de panneaux acoustiques claire-voie naturel Wood chêne (+ 85 975,00 € en petite salle et + 87 604,00 € en grande salle),
- ✓ L'habillage dans la poutre treillis en panneaux gris M1 (+ 26 596,00 € HT) ;
- ✓ La création de cloisons de distribution en remplacement des cloisons maçonnées pour raisons esthétiques 98/62 wab (+ 17 250,00 €).

Le solde de cet avenant s'établit à – 18 233,00 € HT (-5.98%).

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Lot n°8 : Revêtements de sols et muraux
Sans objet

Lot n°9 : Peinture
Sans objet

Lot n°10 : Serrurerie – Métallerie
Objet de la modification n°1 : Devis N°DE26161 du 05/06/26
- Suppression des prestations suivantes :
 - Art. 10/201 C du DPGF :
 - Art. 10/604 Trappe d'accès verticale au Carnot
 - Art. 10/605 Trappe d'accès à 2 vantaux
 - Art. 10/606 Echelons d'accès intérieur
 - C1) - cloisons grillagées de fermeture du local entretien - dim 3,1 x 2,1 m ht
 - C2) 3 portes à 1 vantail dim 0,9 x 2,1m ht

Moins-value totale : 9 365,00 € (-12.44%)

- Ajout de la prestation suivante :
 - Fourniture et pose de câbles inox

Plus-value totale : 1 973,00 € (+2.62%)

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise LETOURNEAU	**Montant initial en € HT**	**Modification n°1 en € HT**	**Nouveau montant en € HT**	**Variation**
Totaux HT	75 295,00	- 7 392,00	67 903,00	-9.82%
T.V.A (20%)	15 059,00	- 1 478,40	13 580,60	
Totaux T.T.C	90 354,00	- 8 870,40	81 483,60	

L'ajustement du garde-corps a pour finalité un rendu visuel pour les utilisateurs (spectateurs).
La suppression des trappes d'accès fait suite aux modifications techniques des différents corps de métier.
Afin d'optimiser la fonctionnalité de l'exploitation future, les cloisons et portes initialement prévues sont supprimées.
Le devis N0DE26161 du 05/06/2026 valide :
- ✓ 4 465,00 € HT de suppression des cloisons grillagées et porte dans le local entretien non utile pour l'exploitation ;
- ✓ La suppression de trappes d'accès pour – 1 800,00 € HT, la trappe 2 vantaux pour – 2 400,00 € HT et les échelons intérieurs pour – 700,00 € HT ;
- ✓ L'ajout de câble inox sur les garde-corps pour + 1 973,00 € HT.

Lot n°11 : Equipements sportifs et vestiaires
Sans objet

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Lot n°12 : Plomberie – Chauffage - CVC

Objet de la modification n°1 : Devis N°CSA2606.0612 : travaux modificatifs pour donner suite à la suppression du carneau de soufflage dans la grande salle + Devis n° CSA2609.0655-XT

- Suppression de la prestation suivante :
 - Gaine rectangulaire 900 x 800
 - Gaine rectangulaire 300 x 150
 - Gaine rectangulaire 800 x 500
 - Gaine Ø 250
 - Diffuseur 90 m3 sur gaine
 - Grille de soufflage 550 m3/h sur gaine
 - Grille 350 m3/h 200x1200 mm dans contre-marche des gradins
 - Plénums de traversées des contre-marches des gradins
 - Registres et grilles mailles 10 mm x 10mm montés sur platine
 - Suppression des accessoires sanitaires (sèche-mains et dévidoirs papiers)

Moins-value totale : 34 315.60 € (-3.21%)

- Ajout des prestations suivantes :
 - Gaine rectangulaire 900 x 800
 - Gaine rectangulaire 1000 x 500
 - Gaine rectangulaire 800 x 500
 - Gaine rectangulaire 600 x 600
 - Gaine rectangulaire 600x 500
 - Gaine rectangulaire 600x 400
 - Gaine Ø 250
 - Gaine Ø 315
 - Gaine Ø 400
 - Diffuseur soufflage 700m3/h 400x150
 - Diffuseur 90 m3 sur gaine
 - Diffuseur 400 x 200 soufflage gradins
 - Diffuseur Buses APS d 250 soufflage coté vestiaires
 - Registre Ø 315
 - Registre 600x600
 - Bati support Gébérit Duofix, plaque de commande double

Plus-value totale : 32 226.80 € (+3.01%)

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise BADET	**Montant initial en € HT**	**Modification n°1 en € HT**	**Nouveau montant en € HT**	**Variation**
Totaux HT	1 068 900,00	- 2 088,80	1 066 811,20	-0.20%
T.V.A (20%)	213 780,00	- 417,76	213 362,24	
Totaux T.T.C	1 282 680,00	-2 506,56	1 280 173,44	

Pour donner suite aux modifications techniques du carneau, l'ajout des gaines est devenu nécessaire pour le bon fonctionnement.

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

La plus-value du réemploi des matériaux concernant les bâtis de support sanitaire correspond à une conformité des achats de réemploi.

Lot n°13 : Électricité

A la suite de l'étude de la phase EXE, liée à l'éclairement, le bureau d'étude a préconisé la modification des luminaires intérieurs et extérieurs donnant lieu à des moins-values et plus-values.
Plusieurs changements liés aux équipements électriques des locaux au niveau du hall d'accueil, de la petite salle, des douches et sanitaires, de l'espace d'attente, des bureaux des arbitres, des vestiaires hommes et femmes, salle de réunion, de la circulation, de l'infirmerie, des éclairages extérieurs sur le chemin piéton, la façade côté route départementale, du parking, rajout de câblage et les accessoires sanitaires.
Il est ajouté dans les vestiaires deux sèche-mains électriques pour des raisons pratiques d'utilisation et d'hygiène, ainsi qu'un ajout d'un sèche-cheveux au niveau de la circulation du couloir des vestiaires.

Objet de la modification n°1 : Devis N° AO25/07
-La suppression des prestations indiquées au devis et telles qu'exposées ci-dessus donnent lieu à une **moins-value totale : - 66 593,25 €HT (-29,36 %)**

- L'ajout des prestations indiquées au devis et telles qu'exposées ci-dessus donnent lieu à une **plus-value totale : 72 448.77 € HT (+ 31.94 %)**

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise CANNARD	**Montant initial en € HT**	**Modification n°1 en € HT**	**Nouveau montant en € HT**	**Variation**
Totaux HT	226 851,17	5 855,52	232 706,69	+ 2.58%
T.V.A (20%)	45 370,23	1 171,10	46 541,33	
Totaux T.T.C	272 221,40	7 026,62	279 248,02	

Lot n°14 : Terrassement VRD

Objet de la modification n°1 : Devis N° D26214 du 21/07/2026
- Suppression des prestations :
 - 14/201.04 - voirie lourde béton désactivé
 - 14/201.06 - cheminement en stabilisé
 - 14/202 - P1 4
 - 14/203 - mur de soutènement en élément préfabriqué
 - 14/301.04 - noues et bassins de retenue des eaux pluviales à l'air libre
 - a) fourniture et pose géomembrane étanche dans bassin
 - b) noues de rétention sur la longueur du terrain à l'ouest
 - 14/301.03 - débourbeur-séparateur à hydrocarbures
 - 14/302.01 - tranchée électrique courants forts et faibles
 - 14/302.02 - fourreaux a) électriques
 - 14/302.04 regard compteur d'eau
 - 14/302.06 a) massif candélabre
 - 14/302.06 b) massif borne

Moins-value totale : 68 042,00 € (-11,75%)
- Ajout de la prestation suivante :

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

- fourniture et pose bordure CR1 parking VL et evergreen
- T2 périphérie et coffrage voirie lourde
- voirie légère en enrobé noir perméable
- voirie légère en module engazonné
- cheminement en béton désactivé perméable
- tranchée réseau de chaleur
- canalisation enterrée EP
- réalisation de tranchée drainante avec drain 100 sur parking VL
- regard régulateur pour tranchée drainante
- réalisation de tranchée drainante avec drain 100 le long voirie lourde
- bordure chaussée finition bande de propreté sur 100cm
- fourniture et pose tuyaux béton 400 135A pour busage fossé sur accès
- tête de sécurité DN 400
- dalle béton pour aire nouvelle suivant modification
- surlargeur pour nacelle
- bordure arrêt bus
- dalle podo
- marquage arrêt bus

Plus-value totale : 72 652,00 € (+12.54%)

L'incidence financière de la modification est présentée comme suivante :

Entreprise GROSNE	**Montant initial en € HT**	**Modification n°1 en € HT**	**Nouveau montant en € HT**	**Variation**
Totaux HT	579 257,50	4 610,00	583 867,50	+0.80%
T.V.A (20%)	115 851,50	922,00	116 773,50	
Totaux T.T.C	695 109,00	5 532,00	700 641,00	

L'étude EXE a engendré des modifications diverses pour notamment :
- Des changements pour une fluidité de la circulation des bus, ainsi les bordures d'arrêt de bus et le rayon de courbure est modifié pour une meilleure sécurisation.
- La gestion des eaux pluviales de la voirie est supprimée de ce lot.

Lot n°15 : Espaces verts
Sans objet

Lot n°16 : Panneaux photovoltaïques
Sans objet

Conclusion :
Le montant initial du marché s'élevait à 6 959 536,48 € HT, soit 8 351 443,78 € TTC.
Les avenants présentés ci-dessus représentent un solde négatif de 72 916,71 € HT, soit une diminution de 1,05 % du marché initial.
Le nouveau montant du marché est ainsi porté à 6 886 619,77 € HT, soit 8 263 943,72 € TTC, conformément au tableau ci-dessous :

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

	total marché		MODIFICATION		6 959 536,48 €	8 351 443,78 €	
	Montant initial HT	Montant initial TTC	Avenant HT	Avenant TTC	Nouveau montant HT	Nouveau montant TTC	Variation %
LOT 1	1 660 000,00 €	1 992 000,00 €	- 43 124,24 €	- 51 749,09 €	1 616 875,76 €	1 940 250,91 €	-2,60%
LOT 2	523 348,77 €	628 018,52 €	6 599,99 €	7 919,99 €	529 948,76 €	635 938,51 €	1,26%
LOT 3	551 950,00 €	662 340,00 €	- 20 896,18 €	- 25 075,42 €	531 053,82 €	637 264,58 €	-3,79%
LOT 4	998 000,00 €	1 197 600,00 €	- €	- €	998 000,00 €	1 197 600,00 €	0,00%
LOT 5	265 471,00 €	318 565,20 €	1 752,00 €	2 102,40 €	267 223,00 €	320 667,60 €	0,66%
LOT 6	19 355,20 €	23 226,24 €	- €	- €	19 355,20 €	23 226,24 €	0,00%
LOT 7	304 774,00 €	365 728,80 €	- 18 233,00 €	- 21 879,60 €	286 541,00 €	343 849,20 €	-5,98%
LOT 8	237 892,45 €	285 470,94 €	- €	- €	237 892,45 €	285 470,94 €	0,00%
LOT 9	72 913,35 €	87 496,02 €	- €	- €	72 913,35 €	87 496,02 €	0,00%
LOT 10	75 295,00 €	90 354,00 €	- 7 392,00 €	- 8 870,40 €	67 903,00 €	81 483,60 €	-9,82%
LOT 11	261 753,04 €	314 103,66 €	- €	- €	261 753,04 €	314 103,66 €	0,00%
LOT 12	1 068 900,00 €	1 282 680,00 €	- 2 088,80 €	- 2 506,56 €	1 066 811,20 €	1 280 173,44 €	-0,20%
LOT 13	226 851,17 €	272 221,40 €	5 855,52 €	7 026,62 €	232 706,69 €	279 248,02 €	2,58%
LOT 14	579 257,50 €	695 109,00 €	4 610,00 €	5 532,00 €	583 867,50 €	700 641,00 €	0,80%
LOT 15	28 325,00 €	33 990,00 €	- €	- €	28 325,00 €	33 990,00 €	0,00%
LOT 16	85 450,00 €	102 540,00 €	- €	- €	85 450,00 €	102 540,00 €	0,00%
	6 959 536,48 €	8 351 443,78 €	NOUVEAU MONTANT DU MARCHE		6 886 619,77 €	8 263 943,72 €	
TOTAL AVENANTS			- 72 916,71 €	- 87 500,06 €			

Détail du solde	HT	Variation %
Lots en augmentation (lots 2,5,13,14)	18 817,51 €	0,27%
Lots en diminution (lots 1,3,7,10,12)	- 91 734,22 €	-1,32%
Solde net	**- 72 916,71 €**	**-1,05%**

L'ensemble des modifications apportées au marché respecte le code de la commande publique, ainsi ces ajustements garantissent le parfait équilibre financier de l'opération, sans dénaturation du marché initial et sans aucune incidence sur le forfait de rémunération de la maitrise d'œuvre.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°1 : Gros-Œuvre – Maçonnerie dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,
DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°2 : Charpente Bois & Métal dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°3 : Couverture – Étanchéité dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°5 : Menuiseries extérieures dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°7 : Menuiseries intérieures – Doublages dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°10 : Serrurerie – Métallerie dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

Publié le : mercredi 7 octobre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20260930-2026D129-DE

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°12 : Plomberie Chauffage - VRD dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°13 : Électricité dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires,

DÉCIDE D'APPROUVER la modification n°1 en cours d'exécution du lot n°14 : Terrassement VRD dont les caractéristiques sont présentées ci-dessus et AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif à conclure en ce sens et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires.

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE



Date 07 octobre 2026

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 07 octobre 2026